



freie berufe
professions libérales
libere professioni
professioniun libras

Résolution de l'Union suisse des professions libérales (USPL) Adoptée le 28 avril 2017, lors de la 3^{ème} Journée des professions libérales

De meilleures conditions-cadre pour les professions libérales!

En Suisse, environ 10 pour cent des personnes actives exercent une profession libérale. Les activités libérales, à forte valeur ajoutée, contribuent grandement à la prospérité de notre pays.

L'Union suisse des professions libérales, association faîtière de 16 organisations professionnelles totalisant quelque 90'000 membres, a pour principale mission de défendre et promouvoir les valeurs fondamentales de ces professions, à savoir la responsabilité, l'indépendance, la qualité et le caractère personnel des prestations fournies.

Ces dernières années, cependant, l'envahissement des règlements officiels et l'ouverture des frontières ont modifié en profondeur les conditions d'exercice de nombreuses professions libérales. Nous risquons d'assister à un dangereux nivellement par le bas des qualifications professionnelles et de voir la qualité des services diminuer en conséquence.

Pour déjouer cette menace, l'USPL formule les quatre exigences que voici:

• Allègements administratifs

Les professions libérales sont les plus durement touchées par les contraintes administratives et l'hyper-réglementation. Par exemple, une étude réalisée en 2016 par la FMH montre que la part du temps de travail des médecins traitants consacrée aux patients diminue constamment, à mesure que leurs corvées administratives augmentent. L'USPL attend des autorités fédérales qu'elles se décident enfin à prendre des mesures concrètes en vue de réduire la charge bureaucratique imposée aux indépendants.

• Garantie de l'égalité de traitement

Selon un rapport d'un Conseil fédéral, quelque 13% des personnes exerçant en Suisse une profession libérale sont issues de l'Union européenne. L'USPL conserve bien entendu son soutien à l'accord de libre circulation des personnes et à la poursuite de la voie bilatérale. Mais elle insiste sur la nécessité de garantir l'égalité de traitement entre les Suisses et Suissesses et leurs collègues européens. Elle exige pour les indépendants suisses la possibilité effective d'exercer sans entrave sur tout le territoire de l'UE, l'élimination des obstacles bureaucratiques dressés dans l'UE, ainsi que la reconnaissance des titres et diplômes helvétiques.

• Une initiative sur le personnel qualifié étendue aux professions libérales

De manière incompréhensible, on constate qu'à ce jour, les professions libérales ne sont toujours pas associées à l'initiative de la Confédération visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Et cela, bien que les statistiques fédérales signalent le manque de spécialistes le plus criant précisément parmi les professions libérales (médecins, ingénieurs, etc.)! En tant que porte-parole des intérêts des professions libérales, l'USPL demande donc à être incluse dans les actions du Conseil fédéral en faveur de cette initiative.

• Respect du secret professionnel

Le secret professionnel est menacé sur plusieurs fronts. Des rapports de confiance personnels doivent pourtant s'établir avec les mandants, les clients ou les patients; ils constituent une caractéristique essentielle des professions libérales. Pour garantir ces liens de confiance, l'USPL réclame la protection et la sauvegarde du secret professionnel.